



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

aide sociale

Question écrite n° 116472

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur la disparité de traitement dans l'affectation de l'allocation d'attente accordée à certains jeunes de moins de 25 ans, par exemples des étrangers en attente de la régularisation de leur situation ou de jeunes sortis de prison. Par contre, aucune aide n'est apportée au jeune qui a terminé ses études et est au chômage en attente d'un travail. Il lui demande si des mesures peuvent être prises pour éviter de telles différences de traitement au plan social.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116472

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 août 2011, page 8490

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)